Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-212900120-20251218-DELIB_23B_2025-DE

Département du Finistère

DELIBERATION N° 23/2025
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BOLAZEC

Nombre de membres En exercice :	9
Nombre de membres Présents :	7
Nombre de suffrages Exprimés :	7
VOTE :	
Pour :	**7**
Contre :	0
Abstentions :	**0**

L'an deux mille vingt-cinq, le 18 décembre à 19 heures, le Conseil Municipal de BOLAZEC, dûment convoqué le 24 octobre 2025, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de : Mme JÉZÉQUEL Coralie, Maire
Présents : Mme LE ROUX Audrey, M. SUET François, M. TANGUY Auguste, Mme BUREL Antonita, M. LENCOT Gwenaël, Mme MANCHEC Isabelle,
Absents excusés : Mme BARBOT Emilie, M. KERHARO Pascal
Procurations :
Secrétaire de séance : Mme LE ROUX Audrey

OBJET : FONGIBILITE DES CREDITS DANS LA M57, VIREMENT ENTRE CHAPITRES

Madame le Maire informe l'assemblée que suite au dépassement du seuil des crédits en section de fonctionnement, il y a lieu de procéder à un virement de crédits du chapitre 011 compte 60612 au compte 65888 chapitre 65, dans le cadre de la fongibilité des crédits entre chapitres de la nomenclature M57 au budget de la Commune, pour les montants indiqués dans le tableau ci-dessous.

VIREMENT DE CREDITS ENTRE CHAPITRES				
Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
Compte 65888		5000		
Total chapitre 65		5000		
Compte 60612	5000			
Total chapitre 011	5000			
TOTAL FONCTIONNEMENT	5000	5000		

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Décide de procéder aux mouvements de crédits proposés par Madame le Maire

La secrétaire de séance : Pour extrait certifié conforme

Madame LE ROUX Audrey La Maire, Madame JÉZÉQUEL Coralie